LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Jeudi 22 octobre 2026

Le Bureau, convoqué le 15 octobre 2026 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

La séance est ouverte à 14h35 et levée à 15h15

Etaient présents : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE, M. Christian DAVID, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Patrick JACQUES, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, Mme Sophie PESEUX, M. Philippe REGENNASS, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOUI, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER

Etaient absents : M. Patrick BOUZAT, Mme Marie GRUILLOT, M. Didier PAINEAU, Mme Céline TRONCIN VERGEY

Secrétaire de séance : M. Kevin VEJUX

Procurations de vote : M. Didier PAINEAU donne pouvoir à M. Patrick JACQUES

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 20 avril 2026, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026**

A l'unanimité, le Bureau :

- **nomme Kevin VEJUX secrétaire de séance,**
- **approuve le procès-verbal du 17 septembre 2026 annexé au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. **Garanties d'emprunts- Compétence Habitat**

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant total de 171 902,00 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

3. **Accompagnement à la création d'activités agricoles — Attribution d'une subvention à l'Association de Formation Collective à la Gestion du Doubs (AFOCG 25)**

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve le versement d'une subvention à hauteur de 10 000 € à l'Association de Formation Collective à la Gestion du Doubs,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.**

M. Jean-François MENESTRIER (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

4. **Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles 2026 - Deuxième session**

A l'unanimité, le Bureau:

- **attribue des subventions aux 5 associations suivantes pour un montant total de 12 000 € au titre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles, à savoir :**
 - **3 000 € à l'association THE SERIOUS ROAD TRIP CONNEXION HUMANITAIRE BISONTINE ;**
 - **1 000 € à l'association LES OUTILS SAUVAGES ;**
 - **2 000 € à l'association L'ESPERANCE DE BYANS ;**
 - **3 000 € à l'association PAGNOZOO ;**
 - **3 000 € à l'association THEATRE DE LA CLAIRIERE.**
- **autorise les versements de ces subventions à ces associations.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

5. **Avenant n°3 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et reversement des redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte avec le SIEVO**

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve le projet d'avenant n°3 à la convention de prestations de facturation, recouvrement et reversement des redevances d'assainissement collectif, non collectif et modernisation des réseaux de collecte signée avec le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°3.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

6. **Subvention à SUPMICROTECH pour l'organisation de la Journée de l'Etudiant Ingénieur en Santé (JEIS) 2026 – Enseignement supérieur et Recherche**

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue une subvention de 2 000 € à l'école SUPMICROTECH pour le soutien à l'organisation de la JEIS selon les modalités précisées dans la convention ci-jointe,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

7. **Subvention à l'université Marie et Louis PASTEUR pour la réalisation du guide des formations post-bac - Enseignement Supérieur et Recherche**

A l'unanimité, le Bureau :

- **Attribue une subvention de 1 500 € à l'UMLP pour la réalisation des guides « Choisir l'université » 2026-2027,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.**

Mme Sophie PESEUX (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillère intéressée : 1

8. **Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté – Soutien supplémentaire aux actions du PGI BFC**

A l'unanimité, le Bureau approuve le soutien de Grand Besançon Métropole aux actions supplémentaires porté par le PGI BFC à hauteur de 5 000 € sous forme d'une subvention pour l'année 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

9. **Soutien 2026 à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bourgogne Franche Comté (CRESS)**

A l'unanimité, le Bureau attribue le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à la CRESS BFC à hauteur de 5 000 € pour leur programme d'actions présenté dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

10. **Actions recherche et innovation – Soutien à la dynamique French Tech et aux entreprises innovantes**

A l'unanimité, le Bureau approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à l'évènement French Tech Night Besançon avec l'attribution d'une subvention à hauteur de 15 000 € à l'organisateur French Tech BFC.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11. **Soutien 2026 à l'association Julienne Javel – Paniers Solidaires**

A l'unanimité, le Bureau attribue le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 2 000 € pour l'opération paniers solidaires.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. **Initiative Doubs Territoire de Belfort Soutien financier du Grand Besançon 2026**

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue une subvention de 10 000 € à INITIATIVE DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT selon les modalités précisées dans la convention jointe,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13. **Association St Vit informatique - Attribution d'une subvention de fonctionnement**

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association St Vit informatique,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la notification d'attribution correspondante.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

14. **Attribution d'une subvention aux Amis de Victor Considérant – Préfiguration d'un projet d'inscription franco-suisse de l'habitat collectif au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO**

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue une subvention de 10 000 € à l'association les Amis de Victor Considérant pour leur projet préparant la candidature de l'habitat collectif au PCI,**
- **approuve la convention d'attribution de subvention correspondante, jointe en annexe,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. **Projet de réhabilitation du site MOUNIE – Rue du Barlot à BESANCON - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)**

A l'unanimité, le Bureau :

- **constate la caducité de la convention de PUP signée entre Néolia, la Ville de Besançon et GBM signée le 7 avril 2026,**
- **approuve le périmètre de PUP et le projet de convention tels qu'annexés à la présente délibération et notamment la participation financière de la société Besançon Barlot aux équipements,**
- **approuve l'exonération de la part intercommunale de taxe d'aménagement des constructions et équipements situés dans le périmètre de la convention pendant une période de 10 ans à compter de l'affichage de la mention de la signature de la convention conformément à l'article L.332-11-4 du Code de l'Urbanisme,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention avec la société Besançon Barlot et la commune de Besançon.**

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 26 OCT. 2026

Pour le Président,
Par délégation,

La Directrice de l'Administration Générale,
Lattefha SENHAJI



Document signé électroniquement